

Le Nord

ADMINISTRATION BUREAU D'ANNONCES
15, rue d'Angleterre, 15 - LILLE - 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

CONDITIONS		PUBLIÉS	
Par la poste, Un an	30 francs	Annuaire	10 francs
Six mois	18 francs	Publicité	5 francs
Trois mois	10 francs	Chronique locale	5 francs
Départements non limitrophes et étranger, port en sus.		Gazette du Nord	5 francs

TEMPERATURE

Lille, le 31 décembre 1910.
Minimum, nuit, abrité... 10°
Minimum, nuit, découvert... 8°
Surface du sol, à 8 h. du matin... 10°
A 1 mètre de profondeur... 10°
De l'air à l'ombre... 10°
Maximum, jour, à l'ombre... 12°
Maximum, jour, au soleil... 12°
Etat hygrométrique (à 8 h. m.)... 93°
Etat du ciel : Très nuageux.
Direction du vent : 0.
Baromètre, le 31 décembre (à 8 h. m.)... 770.
Le 1^{er} janvier (à 8 h. m.)... 770.
La pression est de : 770.



Temps probable. — En France, un temps beau et froid est probable.

Entre l'Amour infini du Père immuable, l'Amour présent, qui veille la nuit, et l'Amour qui change de souffle et qui meurt sur la terre, il y a toujours moyen de vivre avec quelque joie.

AVIS A PORTEURS

A l'occasion du NOUVEAU AN la « Croix » ne paraîtra pas le LUNDI 2 JANVIER.

Le besoin de vivre

Invincible optimisme que Dieu mit au cœur de chacun de nous ! A peine une année est-elle écoulée : vite nous oublions les deuils, les misères, les hontes dont elle fut pleine. Nous rejurons loin de nous cette coupe vide de jours dont l'amertume nous reste encore au lèvres et nous sourions à l'avenir qui nous apparaît vêtu de mystère rose.

Demain c'est la revanche éclatante d'hier. Ygite pourquoi, aux yeux des jeunes surtout, chaque aube d'année nouvelle est radieuse comme un matin de bataille. Peut-être ne se sent-on ni heureux ni fier des jours passés : qu'importe ! En vain d'autres qui nous sont offerts et jouissance on accepte de la vivre, car on les vivra mieux, n'est-ce pas ? et plus pleinement.

Aujourd'hui, dans chaque famille, les petits vont complimenter leurs parents et sur les papiers embrassés, entre les fleurs qu'apportent les colombes à tire-d'ailes, quelques paroles, toujours les mêmes, liront les pères et les mères : « Je vous promets d'être bien sage. »

Nous sommes de grands enfants : leur promesse, chacun de nous se la répète ce matin comme instinctivement. Et le plus sceptique aurait un défi de révoquer à quel-
un venait lui dire : « Tu ne seras pas demain meilleur qu'hier. »

C'est que tout homme se sent une tâche à remplir : à son devoir il a pu être infidèle jusqu'ici ; mais tant qu'on lui tendra des jours pour atteindre cet idéal, des tâches pour cribler cette cible, il les acceptera de grand cœur.

Que signifierait ce besoin, cette passion de vivre quand même, si l'existence n'avait un but et si l'homme ne se sentait la force d'arriver à sa fin ?

Chacun donne aujourd'hui à son voisin une leçon d'énergie, de foi en la grandeur, en la bonté, en la beauté de la vie. Pour une heure les pires ennemis se réconcilient sincèrement ; les plus durs font l'amoureux sans trop se faire prier ; les plus découragés voient en rose tous les jours du nouveau calendrier que leur apporte le facteur. Il flotte de la paix et du bonheur dans l'air.

Chaque nouvel an est ainsi pour le monde une occasion de faire peu neuve ; c'est une heure d'amnistie générale où l'on pardonne aux autres et à soi-même, ce qui est parfois plus difficile. Nouvel an, malgré les étranges qu'il me faudra distribuer, tout à l'heure, car je ne suis plus bélas ! à l'âge où l'on en reçoit ; malgré même le morceau de cartes de visite que tu me feras balayer et l'accablante cordiale dont tu m'obligeras à gratifier belle-maman — nouvel an, je te salue !

J. S.

VOUS PLUS JOIN

en notre édition complète à huit pages LES COTIS TRÈS COMPLETS DE LA BOURSE DE PARIS.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

L'AFFAIRE DU BON - PASTEUR D'EUULLY.

L'UNIFICATION DE LA JOURNÉE DE TRAVAIL.

Depuis ce jour où il succéda à M. Hallin dans cette excellente paroisse, il a travaillé avec toute son ardeur aux fonctions sacrées qui lui étaient dévolues. Rien ne lui coûtait quand il s'agissait de donner à ses chers paroissiens tous les biens spirituels qui étaient à sa portée. Sa dévotion à la Sainte Eucharistie, sa fréquente communion.

Il a entretenu et développé la vraie piété et il est arrivé à de très consolants résultats. Il a procuré à toutes les âmes des instructions suivies et des retraites qui consolidaient dans les cœurs le Saint amour de Dieu, la dévotion à la Sainte Eucharistie, la fréquente communion.

Il a également exhaussé le culte de la Sainte Vierge pour laquelle il avait une dévotion vraiment filiale. Il a organisé les exercices du Tiers-Ordre, dont il faisait partie depuis longtemps.

Mais son zèle embrassait avec une même ardeur les œuvres diverses qui devaient embellir sa paroisse bien-aimée. Il en a tracé l'histoire dans un recueil qu'il a écrit avec autant de simplicité que de candeur, et qui a été répandu à foison dans toute sa paroisse.

Ces œuvres subsistent autant que le permet la rigueur des temps, et vous en voyez les monuments, non seulement dans l'agrandissement de son église, mais dans les splendides écoles et les parages, qu'il soutenait avec tant d'amour. Car son cœur n'était pas dévoué seulement au grand jour dans toutes ses fondations, et il y attachait une importance extrême pour l'avenir de sa belle et pieuse paroisse.

D'ailleurs, il trouvait dans ses paroissiens les concours le plus dévoué et le plus généreux. On ne pouvait rien refuser à ce bon pasteur qui se consacrait sans compter à l'éducation de tous, et qui n'avait pas de ses œuvres fécondes.

Depuis, au milieu de ces labeurs incessants, il sentait que ses forces s'étaient affaiblies. Sa vue qui avait beaucoup baissé, ne lui permettait plus de suivre tous les détails de son ministère. Il demanda donc à ses supérieurs un aide dévoué et capable de continuer son œuvre. L'autorité diocésaine l'avait beaucoup apprécié et lui avait confié la paroisse de la Madeleine de Cambrai.

Malgré ses regrets elle consentit à ses vœux, et lui désigna pour l'aider dans son œuvre un jeune prêtre intelligent et dévoué, que vous avez vu depuis trois ans travailler au bien de vos âmes.

Pour lui, le vénéré chanoine, il se retirait dans la solitude, continuant dans son église quelques fonctions, soit au Saint-Antel, soit au Tribunal de la pénitence.

Bon esprit, bon cœur, et ses dignes vicaires ; et jamais, même par une seule parole, il n'entra la fin d'un jour.

Mais la fin s'apprêta malgré ce repos si bien mérité et les soins dont il était entouré.

Il eut une première atteinte au mois d'octobre ; mais, malgré quelques traces, il crut encore de longs jours, lorsque dans la nuit du 27 décembre, il ressentit une seconde atteinte qui le laissa à la dernière heure.

Les professeurs du collège avec leurs élèves, avaient tenu, malgré les vacances de la nouvelle année, à rester pour l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure.

Les premiers communiants qui avaient avec lui, se réunirent pour lui rendre un dernier adieu, et le lendemain 28 décembre, à 10 heures, ont eu lieu, dans l'église d'ESTAINES, les funérailles de M. RICHEBÉ, évêque de la paroisse du Sacré-Cœur, à Estaines.

Les professeurs du collège avec leurs élèves, avaient tenu, malgré les vacances de la nouvelle année, à rester pour l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure.

Après l'absoute, le cortège funèbre s'est dirigé vers le cimetière de Cassel, où reposera le corps de M. l'abbé LEMETIER, en attendant la résurrection.

Samedi, à 10 heures, ont eu lieu, dans l'église d'ESTAINES, les funérailles de M. RICHEBÉ, évêque de la paroisse du Sacré-Cœur, à Estaines.

Après l'absoute, le cortège funèbre s'est dirigé vers le cimetière de Cassel, où reposera le corps de M. l'abbé LEMETIER, en attendant la résurrection.

Samedi, à 10 heures, ont eu lieu, dans l'église d'ESTAINES, les funérailles de M. RICHEBÉ, évêque de la paroisse du Sacré-Cœur, à Estaines.

Après l'absoute, le cortège funèbre s'est dirigé vers le cimetière de Cassel, où reposera le corps de M. l'abbé LEMETIER, en attendant la résurrection.

Samedi, à 10 heures, ont eu lieu, dans l'église d'ESTAINES, les funérailles de M. RICHEBÉ, évêque de la paroisse du Sacré-Cœur, à Estaines.

Après l'absoute, le cortège funèbre s'est dirigé vers le cimetière de Cassel, où reposera le corps de M. l'abbé LEMETIER, en attendant la résurrection.

Samedi, à 10 heures, ont eu lieu, dans l'église d'ESTAINES, les funérailles de M. RICHEBÉ, évêque de la paroisse du Sacré-Cœur, à Estaines.

Après l'absoute, le cortège funèbre s'est dirigé vers le cimetière de Cassel, où reposera le corps de M. l'abbé LEMETIER, en attendant la résurrection.

Samedi, à 10 heures, ont eu lieu, dans l'église d'ESTAINES, les funérailles de M. RICHEBÉ, évêque de la paroisse du Sacré-Cœur, à Estaines.

Après l'absoute, le cortège funèbre s'est dirigé vers le cimetière de Cassel, où reposera le corps de M. l'abbé LEMETIER, en attendant la résurrection.

Samedi, à 10 heures, ont eu lieu, dans l'église d'ESTAINES, les funérailles de M. RICHEBÉ, évêque de la paroisse du Sacré-Cœur, à Estaines.

Après l'absoute, le cortège funèbre s'est dirigé vers le cimetière de Cassel, où reposera le corps de M. l'abbé LEMETIER, en attendant la résurrection.

Samedi, à 10 heures, ont eu lieu, dans l'église d'ESTAINES, les funérailles de M. RICHEBÉ, évêque de la paroisse du Sacré-Cœur, à Estaines.

Il connaissait le mieux l'histoire de Lille. Il aimait compiler les archives, et il aimait publier ses découvertes. Sa conversation était toujours intéressante.

Outre de très nombreux articles d'histoire locale d'une érudition très sûre et très documentée dans divers journaux de Lille, M. Richebé a publié le « Journal paroissial » de Lille pendant la Révolution ; et « Note sur la comptabilité des communes de la Flandre » un résumé pratique des dispositions de la loi du 26 juin 1891 sur la nationalité ; le « compte des recettes et dépenses de la ville de Lille (1801-1802) ».

Mais, depuis quatre ans, M. Richebé était atteint d'une douloureuse maladie qui le minait. Une grippe intestinale s'était déclarée, il a été enlevé en quelques jours.

Il a vu venir la mort avec courage et ses derniers moments ont été ceux d'un chrétien. Il a reçu les derniers sacrements, avec une parfaite connaissance et dans les meilleurs sentiments de foi.

M. Auguste Richebé était chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique.

A NOMIN. de M. Henri Dernaucourt, président du Conseil paroissial, administrateur de la Confrérie du Très Saint Sacrement, membre de toutes les Confréries paroissiales, décédé dans sa 75e année, après avoir supporté chrétiennement une longue maladie.

Le défunt était très estimé dans la paroisse et dans toute la contrée. C'était le père de l'abbé Dernaucourt, vicaire à Quévy.

Les funérailles auront lieu lundi 2 janvier, à dix heures.

Samedi 31 décembre ont eu lieu, à CASSEL, les funérailles de M. l'abbé RICHEBÉ, évêque de la paroisse du Sacré-Cœur, à Estaines, décédé à la Maison de Saint-Louis.

Le levé du corps a été fait par M. le doyen de Cassel, assisté de M. l'abbé Vandewalle, curé d'Hardifort, et de M. l'abbé Vandewalle, curé d'Estaires.

Après l'absoute, le cortège funèbre s'est dirigé vers le cimetière de Cassel, où reposera le corps de M. l'abbé LEMETIER, en attendant la résurrection.

Samedi, à 10 heures, ont eu lieu, dans l'église d'ESTAINES, les funérailles de M. RICHEBÉ, évêque de la paroisse du Sacré-Cœur, à Estaines.

Après l'absoute, le cortège funèbre s'est dirigé vers le cimetière de Cassel, où reposera le corps de M. l'abbé LEMETIER, en attendant la résurrection.

Samedi, à 10 heures, ont eu lieu, dans l'église d'ESTAINES, les funérailles de M. RICHEBÉ, évêque de la paroisse du Sacré-Cœur, à Estaines.

Après l'absoute, le cortège funèbre s'est dirigé vers le cimetière de Cassel, où reposera le corps de M. l'abbé LEMETIER, en attendant la résurrection.

Samedi, à 10 heures, ont eu lieu, dans l'église d'ESTAINES, les funérailles de M. RICHEBÉ, évêque de la paroisse du Sacré-Cœur, à Estaines.

Après l'absoute, le cortège funèbre s'est dirigé vers le cimetière de Cassel, où reposera le corps de M. l'abbé LEMETIER, en attendant la résurrection.

Samedi, à 10 heures, ont eu lieu, dans l'église d'ESTAINES, les funérailles de M. RICHEBÉ, évêque de la paroisse du Sacré-Cœur, à Estaines.

Après l'absoute, le cortège funèbre s'est dirigé vers le cimetière de Cassel, où reposera le corps de M. l'abbé LEMETIER, en attendant la résurrection.

Samedi, à 10 heures, ont eu lieu, dans l'église d'ESTAINES, les funérailles de M. RICHEBÉ, évêque de la paroisse du Sacré-Cœur, à Estaines.

Après l'absoute, le cortège funèbre s'est dirigé vers le cimetière de Cassel, où reposera le corps de M. l'abbé LEMETIER, en attendant la résurrection.

Samedi, à 10 heures, ont eu lieu, dans l'église d'ESTAINES, les funérailles de M. RICHEBÉ, évêque de la paroisse du Sacré-Cœur, à Estaines.

Après l'absoute, le cortège funèbre s'est dirigé vers le cimetière de Cassel, où reposera le corps de M. l'abbé LEMETIER, en attendant la résurrection.

Samedi, à 10 heures, ont eu lieu, dans l'église d'ESTAINES, les funérailles de M. RICHEBÉ, évêque de la paroisse du Sacré-Cœur, à Estaines.

Après l'absoute, le cortège funèbre s'est dirigé vers le cimetière de Cassel, où reposera le corps de M. l'abbé LEMETIER, en attendant la résurrection.

Samedi, à 10 heures, ont eu lieu, dans l'église d'ESTAINES, les funérailles de M. RICHEBÉ, évêque de la paroisse du Sacré-Cœur, à Estaines.

Après l'absoute, le cortège funèbre s'est dirigé vers le cimetière de Cassel, où reposera le corps de M. l'abbé LEMETIER, en attendant la résurrection.

Samedi, à 10 heures, ont eu lieu, dans l'église d'ESTAINES, les funérailles de M. RICHEBÉ, évêque de la paroisse du Sacré-Cœur, à Estaines.

Après l'absoute, le cortège funèbre s'est dirigé vers le cimetière de Cassel, où reposera le corps de M. l'abbé LEMETIER, en attendant la résurrection.

teux, délicat, confiant pour tous ses collègues. Excessivement bon et doux, d'une simplicité correcte et sans égale, il n'aimait guère se répandre beaucoup. Toutefois, lorsque l'occasion s'en présentait, il aimait les réunions, et alors il ne reculait pas devant une discussion courtoise ; toujours, ou se retirait emportant l'estime, non seulement de nos frères, mais même de ceux qui ne partageaient pas ses convictions.

La manière du Saint-Sacrement, qui figurait au cortège funèbre, disait qu'il faisait partie de cette confrérie, et par suite, qu'il devait être un paroissien exemplaire.

Celle du patronage rappelait la part active et appréciée qu'il a prise aux diverses œuvres qui fleurissent dans cet établissement.

Charles notre ami, ta mort prématurée plonge tous les tiens dans la douleur la plus légitime. L'attachement sincère que nous avons pour toi nous nous ferons tous un devoir de le reporter ; sur ton vieux père et sur ton excellente mère, qui ne s'attendaient pas à te voir disparaître avant eux, sur ceux qui sont tant prodigués pour toi au cours de tes pénibles souffrances, — sur tes frères et sur la sœur inconsolable, sur ta bien-aimée Marie.

« Cher Ami, tu as vécu et tu es mort en chrétien accompli. Déjà, nous en avons le ferme espoir, tu es reçu dans le ciel, et nous promettons aux bons et fidèles serviteurs d'ici-bas, en attendant le bonheur de nous retrouver un jour, nous ne te disons pas un suprême adieu, mais lui revivrai le plus tôt possible ! »

« Oui, Charles Lenglin, notre brave ami, a voulu ! »

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

JESUS, MARIE, JOSEPH (7 ans et 7 quarts).

On nous annonce les fiançailles de Mlle Marie Dumet, fille de Mme Léon Dumet, et de feu M. le docteur Dumet, avec M. Etienne Delbende, d'Aire-sur-la-Lys.

ECHOS

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE
M. Walbert, vicaire à Lille (Saint-Maurice), est nommé curé de Mouvaux (Saint-Germain).

LEÇON D'HONNEUR
Sont nommés chevaliers : M. Brévillé, ingénieur en chef de la traction à la Compagnie du Nord ; M. Maxime Ducreux, notaire à Lille.

MÉDAILLE MILITAIRE
La médaille militaire est décernée à M. Houré, ancien soldat de la garde nationale mobile du Nord.

NOUVELLES MILITAIRES
Réserve et territoriale. — Cavalier. — Sous-officier sous-lieutenant : M. Lavole, sous-officier réserv. au corps ; Rozat de Mandares, sous-officier réserv. au 3^e dragons. Au 8^e dragons, M. Van Hees, sous-officier terr. du 1^{er} bat. terr. du génie.

AUD TOURISTE
La libre circulation des bicyclettes à la frontière. — Pour la préparation d'expéditions. — Vote d'importance. — Les sociétés du « Nord-Touriste » sont avisées qu'à partir du 1^{er} janvier, les cartes d'identité des bicyclettes, en vertu desquelles on peut franchir la frontière de bicyclettes à la frontière.

Cette carte est délivrée dès maintenant aux bureaux du Nord-Touriste, 11, contour Saint-Martin à Roubaix (ouvert de 8 heures 1/2 à midi et de 3 à 6 heures), contre le paiement de la cotisation afférente à l'exercice 1911, soit 5 francs.

En retirant immédiatement sa carte, tout sociétaire du Nord-Touriste continue à profiter sans aucune interruption de tous les avantages qu'il retire de son affiliation : Assurance contre les accidents de bicyclette (lui survenant ou causés par lui) ; services gratuits d'un bulletin mensuel illustré et d'un annuaire régional ; participation aux conférences mensuelles, aux excursions et voyages, etc.

Ceux des membres du N. T. qui désirent préparer des voyages pour le mois de septembre prochain, peuvent obtenir gratuitement des guides ou brochures illustrées (trois au maximum) sur les villes ou régions suivantes : Albertville, Auvergne, Aveyron, Carcassonne, l'Aude, Cantal, Dauphiné, Espagne, Givet, Vallées de la Meuse et de la Semoy, Morvan, Provence, Toulouse, Savoie, Thonon-les-Bains, Anancy, Saint-Raphaël, Sens et Senonville. Pour les envois par la poste, joindre 0,05 par guide.

Le Comité Directeur du « Nord-Touriste » vient de voter un crédit de 3.000 fr. pour la réparation du trottoir cyclable de la route de Lille-Douai et un crédit de 500 fr. pour l'amélioration du trottoir cyclable Lille-Scellin-Carvin.

Tout cycliste désireux d'avoir des renseignements sur cette intéressante association qui groupe à ce jour 10.000 sociétaires, est invité à s'adresser au siège social, 11, contour Saint-Martin à Roubaix.

HISTOIRE D'UNE LANTERNE

et d'un Sénateur

Un sénateur du Nord, honorable car enfin il le sont tous, arrive de très bonne heure dans une gare importante, avise l'heure qui va avoir l'honneur de le conduire à Lille et monte dans un compartiment de première.

Mais qu'a-t-il vu le Père consorci ? Le voilà qui s'écroule et tombe sur le dos, dans un état de prostration qui n'est pas un simple évanouissement. « Dites donc, ça mange l'éclairage, vos compartiments ! Il s'agit de le traiter avec plus d'égards la clientèle des voyageurs ! Il faut que la lumière soit faite et que le Père... »

« Mais c'est pas moi ! » et l'homme au bal tourne le dos à son interpellateur. « Un petit discours et on l'écoute avec intérêt. »

« Non ! Monsieur, on va voir. »

« Voir, le pauvre vieux allait voir. Il saurait déjà, non sans fierté, les effets de son éloquence. Hein ! le pouvoir d'une interpellation lancée avec énergie ! Vaincus les sénateurs et le sénateur se comparait modestement à Chatterbox qui lui aussi n'avait qu'à ouvrir le bec pour faire lever le soleil ! »

« Mais le chef ne revient pas : le Père consorci plaffe d'impudence ; la locomotive ronfle et va par là dans le compartiment le premier, la boîte obscure où l'on voudrait l'engager notre aigle, le lumignon est toujours fuméux qu'une idée de Kant. »

« Alors le sénateur clame sa plainte à tous les voyageurs : les plus braves ne comprennent rien dans l'obscure. Un chef accouru au secours qui amuse infiniment les voyageurs : « Voyons, Monsieur, qu'y a-t-il ? »

« Les contribuables nous paient des premières ; c'est bien le moins que vous leur fassiez. »

« Le chef comprit, mais comme il n'avait pas un kilo de radium sous la main, ni le moindre briquet dans sa poche, il commença à traverser les quais une chasse furieuse à la lanterne. »

« Un humble cheminot sauva la situation. Ce bon homme avait sur lui la lanterne cherchée ; on la lui arracha des mains et le père consorci fut obligé de se contenter de la lanterne. »

« Mais Paris n'est-il pas le grand cœur de la France ? Le sénateur fut tout heureux et tout aisé de son demi-succès. Le disciple n'est pas au-dessus du maître, soupçonné dans le journal de l'éclairage, il se répandit dans le monde. Briand se trouva encore bien plus étonné que moi quand Pataud lui dit que le sénateur avait été élu à Lille. »

le sénateur fut tout heureux et tout aisé de son demi-succès. Le disciple n'est pas au-dessus du maître, soupçonné dans le journal de l'éclairage, il se répandit dans le monde. Briand se trouva encore bien plus étonné que moi quand Pataud lui dit que le sénateur avait été élu à Lille. »

Faisons triompher la Justice, l'Égalité

Voici une pétition qu'un groupe de pères de famille de Roubaix a fait porter samedi matin 31 décembre, à la Mairie de cette ville par quelques délégués :

« Les soussignés, Pères, Mères de famille ayant leurs enfants à l'école libre de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, demandent à M. le Maire de Roubaix et au conseil municipal de faire participer les enfants de la paroisse à toutes les distributions en nature qui sont faites par la ville aux enfants des écoles officielles. »

Ils font valoir à cet effet :
I. — Qu'étaient Français et contribuables, ils ont à ces distributions un droit égal à celui de leurs concitoyens, dont les enfants fréquentent les écoles officielles et qui, jusqu'à ce jour ont seuls profités des secours payés avec l'argent de tous les contribuables.

II. — Que les enfants, élèves dans les écoles libres ont à ces secours au moins autant de droits que les autres, puisque les écoles auxquelles ils appartiennent non seulement ne coûtent rien ni à la commune ni à l'Etat, mais soulagent par leur existence même le budget de la commune et de l'Etat et diminuent les charges de tous les citoyens.

Les parents soussignés comptent donc que le conseil municipal sans distinction d'opinion accueillera leur requête car il s'agit d'un droit incontestable et de l'égalité de tous les citoyens.

Suivent plus de 80 signatures recueillies en quelques heures par trois pères de famille après leur journée de travail.

Il est inutile de faire remarquer que cette pétition est en tout conforme à l'égalité à la justice ; les considérants l'indiquent suffisamment.

C'est pas une faveur que demandent les Pères de famille, signataires de cette lettre. Citoyens français et contribuables comme les autres, ils revendiquent pour leurs enfants qui fréquentent l'école catholique les mêmes avantages que ceux accordés aux enfants des écoles officielles.

Rien de plus juste et de plus équitable que cette demande. Aussi les honnêtes gens de tous les partis sauront unir leurs efforts pour la faire aboutir. Ils ont pour eux la spontanéité avec laquelle la présente pétition a été accueillie par tous ceux qui ont eu l'honneur de leur parler et nous chiffrons bientôt les adhésions.

Nous comptons aussi sur l'appui bienveillant de la municipalité roubaixienne. Nous espérons que le conseil municipal, sans aucune distinction d'opinion, comprendra la justice de ces revendications et à l'exemple de certaines autres municipalités répartira les secours à tous les enfants des écoles officielles et des écoles catholiques.

LES BANDITS DES FLANDRES

Emile Hoedts et Edouard Candelier ont écrit à leurs familles pour leur demander de leur faire passer leurs lettres jusqu'au 15 janvier.

Les rumeurs qui circulent au sujet de Favier auraient-elles pénétré jusqu'à la cellule ? On pourrait le croire à voir leur inquiétude ; jamais jusqu'à ce jour, ils n'avaient prononcé le nom de Favier condamné à mort, comme le veut la coutume.

Depuis hier, ce nom revient constamment sur leurs lèvres et ils s'inquiètent de connaître le sort qui leur est réservé à l'assassin du garçon de recettes.

Les transes augmentent encore du fait qu'on croit que les exécutions capitales se font 30 ou 60 jours après la condamnation à mort, comme le veut la coutume.

Le 17 novembre, ils comptent les jours et assaillent leurs gardiens de questions.

LILLE

LE JOUR DE L'AN A LILLE

Circulation. — POUR LES VOYAGEURS
Eglise Saint-Maurice, première messe à cinq heures un quart.
Eglise Notre-Dame de Fives, première messe à cinq heures.

Eglise Sainte-Catherine, du Sacré-Cœur, messe à 8 heures (Vauban).
Eglise Saint-Louis, Saint-Maurice - des-Champs, Fives Saint-Louis, Saint-Séverin (Cantelme), messe à 8 h. 1/2.
Eglise Saint-Etienne. — Messes à 6 h., 7 h., 9 h. et 12 h.

Eglise Saint-Pierre - Saint-Paul, première messe à 11 heures quarante.

Eglise Saint-Sauveur. — L'adieu d'orgue que M. Jouffé, organiste, donne le premier dimanche de chaque mois au grand orgue de Saint-Sauveur, n'aura pas lieu ce premier janvier.

Messe de football. Terrain de l'avenue de Duergerue, à 2 h. 1/4.
Lille-Cinéma, 11-13, parvis Saint-Maurice — Deux matinées à 3 h. et à 5 h.; soirée à 8 h. 1/2.

Bal de dimanche, rue Inkermann, 2. — Réunion de jeunes filles, ouverte chaque dimanche de 3 à 8 heures.

FAVIER EN CELLULE

SI L'ASSASSIN VA LA GUYANE, SA FEMME L'Y SUIVRA

Nous avons dit hier que Mme Yolande Favier habitait près de Paris avec les parents de son mari.

Sans doute veut-elle, par le réconfort de sa présence, de son affection, adoucir un peu la douleur des pauvres exilés volontaires.

Nous avons pu savoir que la jeune femme a pris une courageuse détermination. Elle a décidé, si son mari n'est pas gracié, de l'accompagner à la Guyane. A cet effet, elle aurait même déjà fait la demande d'un logement dans la maison qu'elle possède non loin de la colonie pénitentiaire.

Mais Favier sera-t-il gracié ? Rien n'est moins certain.

L'assassin fut toujours prouvé d'un étonnant état d'esprit. Pas un seul instant, depuis sa